**TERMES DE RÉFÉRENCES**

**Titre** : Expertise sur la Didactique Professionnelle-Analyse des Pratiques Professionnelles

**Bénéficiaire**: CFEEF Omar Guelleh Ahmed

**Durée** : 3 semaines

**Contexte et justification**

La république de Djibouti a engagé en 2000 une profonde réforme de son système éducatif pour mettre en place un système d’éducation et de formation conforme aux attentes de la société djiboutienne et aux exigences du monde du travail en perpétuel changement.

Cette ambitieuse réforme vise à mettre en place un système éducatif de qualité pour les enfants djiboutiens, à travers une politique de démocratisation de l’école par un élargissement à l’accès, le renforcement de l’équité et la qualité des apprentissages.

La mise en œuvre de cette réforme a nécessité une mobilisation accrue de ressources nationales et additives pour relever le défi. Les grandes réalisations au cours de la première décennie ont permis des avancées significatives.

La politique éducative, découlant du nouveau schéma directeur 2021-2035, a placé la qualité au cœur des préoccupations du ministère et a prôné des mesures d’accélération des grands projets.

Parmi les grands chantiers qui soutiennent ce schéma directeur de cette décennie figurent la professionnalisation des enseignants passe sans doute par la formation sur la Didactique Professionnelle et la création des outils d’Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) qui concourent à la construction de l’identité professionnelle et personnelle des enseignants en vue d’adopter des changements de comportement et des postures des enseignants.

L’APP est une démarche de formation professionnalisante et réflexive basée sur l’observation dans le cadre d’une alternance intégrative pratique-théorie-pratique. Aussi, selon Marguerite ALTET (2000), les composantes de l’APP sont l’observation, la problématisation, l’analyse ou la création du sens, la théorisation, la conception de nouvelles pratiques, soit un réinvestissement dans l’action qui est accompagnée pour assoir une démarche réflexive sur le sens.

De ce fait, le Centre de formation des enseignants de l’enseignement fondamental entend recruter un expert qui va appuyer les formateurs du centre d’élaborer un module de formation et des outils de recueil d’indices et d’accompagnement sur le développement professionnel des formés par le biais de l’Analyse des Pratiques Professionnelles pour donner du sens et de la cohérence à l’amélioration des pratiques, des postures et des gestes professionnels des enseignants. Or, les outils mentionnés ci-dessus devront s’appuyer sur Teach-Coach et les autres outils et expériences de l’APP d’autant plus que nous avons aligné sur Teach-Coach les grilles d’accompagnement formatif et d’évaluation sommative des stages pratiques des élèves professeurs en formation initiale.

**Objectif général :**

L’objectif général de cette expertise est de :

* Promouvoir les caractéristiques clés de la didactique professionnelle et les enjeux de l’analyse des pratiques ;
* Développer les pratiques de formateurs des formateurs sur les principes et stratégies de conduite des séances d’analyse des pratiques.
* Capitaliser sur l’application de Teach-Coach.

**Objectifs Spécifiques :**

* Elaborer des modules d’APP pour la formation initiale et continue au regard du référentiel de compétence métier.
* Concevoir un cahier de charges du formateur en APP.
* Mettre en place un guide d’accompagnement en APP des formateurs.

**Résultats attendus :**

* Un cadre de référence national en Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) est disponible (cahier de charges national ; guide d’accompagnement du formateur en APP).
* Des modules de formation en APP pour la formation initiale sont élaborés.
* A la fin de la formation, les participants sont convaincus de l’intérêt d’analyser les pratiques professionnelles ; sont outillés pour mettre en place et animer des séances d’analyse des pratiques dans le cadre de la formation des enseignants en formation initiale et continue ; sont capables de recourir aux outils spécifiques d’analyse des pratiques.

**Outils méthodologiques et stratégies de mise en œuvre**

* ***Au niveau de la rédaction du cadre de référence national en APP***

Le premier travail portera sur l’élaboration d’un cadre de référence national en APP. Ce travail va se réaliser en ateliers pour élaborer les outils suivants:

* Un cahier de charges national du formateur en APP
* Un guide d’accompagnement du formateur en APP
* ***Au niveau du développement des modules d’APP en formation initiale***

Le consultant prépare avec les formateurs intervenant dans la formation initiale et continue un programme de formation contenant des maquettes de formation ainsi que des fiches techniques modulaires mettant en relief les caractéristiques clés de la didactique et les enjeux de l’analyse des pratiques ; développant les pratiques de formateurs des formateurs sur les principes et stratégies de conduite des séances d’analyse des pratiques.

Les modules de formation doivent prendre en considération :

* La pratique réflexive de l’enseignant
* Le rôle de l’enseignant dans l’amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages en vue d’impacter positivement la réussite des élèves
* L’innovation dans les pratiques professionnelles de l’enseignant.

**Profil du Consultant**

* Disposer d’un diplôme d’au moins BAC +4 ans en science de l’éducation ou ingénierie de formation
* Avoir aux moins dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation (Enseignement, recherche, formation, planification, évaluation,)
* Maîtriser la langue française écrite et orale
* Avoir d’excellentes capacités relationnelles et pédagogiques
* Disposer d'une solide connaissance de la problématique de la formation initiale et continue des enseignants et notamment en APP;
* Disposer d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'animation d'atelier ou séminaires.

**Calendrier et durées**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Périodes** | **Durées** | **Actions** |
| **1ère phase de travail:** Elaboration d’un cadre de référence national en APP | 1 semaine en présentiel | * Réunion de cadrage * Elaboration d’un guide d’accompagnement du formateur en APP * Cahier de charges national du formateur en APP |
| **2ème phase de travail:** Révision des outils | 1 semaine en présentiel | Révision des outils d’observation, de suivi et d’évaluation des pratiques professionnelles des enseignants (amélioration/harmonisation). |
| **3ème phase de travail :** Réalisation de la maquette de formation | 1 semaine à distance | Conception d’un programme de formation en APP comprenant une maquette de formation, des fiches techniques modulaires et les contenus de formation |